

Réunion des adhérents des « Ruchers de Jouy » le 27 Septembre 2014 au CSA

Présents (18) :

- Gérard Guillaume
- Philippe Dedobbeleer
- Pascale Serror
- Eustache Boutillon
- Dominique Beau
- Joël Cadiou
- Laurent Havy
- Françoise Pitrou
- Véronique Aumont
- Gueric Courson
- Olivier Son
- Abdel Boukadiri
- Bertrand Roussel
- Anne Geoffret
- Isabelle Gouze
- Vincent Bonnet
- Antonin Gouze
- Marc Prieur

Points abordés :

1. Distribution des pots de miel :

Il est validé avec les participants que les pots seront distribués de la manière suivante :

10 pots de 125g pour les mariés, à la mairie

Nota : le pot de 1kg de miel de Catherine Prouff est toujours disponible chez Marc

2. Commentaires pour l'année écoulée :

- Marc explique ce qu'il pense qu'il faut faire pour l'avenir :
 - Limiter au minimum le nombre de mails d'organisation dans l'année et prévoir à l'avance les actions et réunions pour que le fonctionnement soit le plus fluide possible.
 - 1 rucher école avec les 4 ruches associatives pour lequel les cours théoriques et pratiques seront planifiés à l'avance ainsi que ceux qui y participent. Ce rucher école sera géré par un groupe de personnes définies au sein de l'association
 - Rucher privé où les privés font comme ils ont envie (néanmoins : 1 ruche Dadant maxi par privé, traitement anti varroa géré par l'association et obligatoire, déclaration rucher et assurance associative), avec des réunions de partage d'infos planifiées à l'avance. Nécessité pour les privés de se regrouper par affinités car une ruche seule est trop aléatoire en terme de résultat. L'entraide avec au moins 3 ruches est nécessaire. Ceci permet de faire face ensemble aux essaimage, ruche faible etc...
 - A priori pas d'achat d'extracteur mais location ou utilisation de la miellerie de Vélizy.
 - Conserver la journée annuelle de récolte du miel associatif (+ le miel des privés qui le souhaite)
- Dans la salle les membres s'expriment : il est plus facile d'apprendre en petit groupe, souhait de garder la liaison entre privés et rucher école pour éviter d'avoir des clans, avec le système actuel les ruches associatives sont peut-être ouvertes trop souvent, l'implication dans le

rucher associatif est diverse : administratif, séances dans les écoles, rucher associatif, faut-il et comment rétribuer celui/ceux qui animent le rucher école ?

Françoise Pitrou se propose de rassembler tous les avis. Elle envoie un mail à tous pour récolter les infos. Ces infos seront reprises par le groupe de travail

3. **Création du groupe de travail** avec le bureau pour revoir le fonctionnement de l'association en fonction de nos retours d'expérience. Se proposent pour y participer : Pascale Serror, Dominique Beau, Françoise Pitrou, Olivier Son, Laurent Havy, Gueric Courson, Vincent Bonnet.
Une réunion par mois prévue jusqu'à Noël (oct, nov, dec). Vote des changements à l'AG de février 2015.
4. **Position des ruches** :
La mairie a été informée par Marc du déplacement des 3 ruches du bas sur la terrasse supérieure le samedi 1^{er} Novembre. La mairie demande à ce que la distance de 20 m soit respectée entre les ruches et les chemins.
Problème avec le rucher du haut depuis que les branches qui constituaient une haie entre le chemin et le rucher ont été coupées par la mairie. A voir avec les ST (**Marc Prieur**).
Nota de Pascale : Il faut faire attention aux gens sur le chemin alors qu'on manipe sur nos ruches. Eviter d'y aller le dimanche (jour des promeneurs). Prévoir une chaîne pour fermer l'accès du chemin quand on manipe. Action : **Pascale** ?
5. **Convention 2^o rucher** : à venir. **Marc** s'en occupe. Françoise Pitrou est volontaire pour être le référent de ce rucher.
6. **Budget (Antonin)** : l'association a terminé l'année apicole 2014 avec environ 100€ en caisse. Les adhésions 2015 (une trentaine environ) vont réalimenter le compte (environ 1200€ à 1500€). Il est souhaitable de se préparer à se protéger contre le frelon asiatique et constituer une cagnotte (au lieu d'acheter un extracteur). A décider dans les groupes de travail + vote à l'AG.
7. **APIVAR** : à déplacer dans la ruche le samedi 11 octobre (4^o semaine). Enlever au plus tôt le samedi 8 novembre à la 8^o semaine. Nota : l'ordonnance du vétérinaire dit : 2 lanières par ruche, au sein de la grappe d'abeilles, espace de 2 cadres entre chaque lanière. Laisser les lanières 8 à 10 semaines et les repositionner au bout de 4 à 5 semaines après mise en place. Gratter la propolis éventuellement présente sur les lanières.
8. **Nouveaux adhérents** : Il y en a 3 : Didier Long (de Jouy), Gérard Guillaume (de Jouy), Bertrand Roussel (des Loges). D'autres se sont annoncés pour l'AG de Février 2015.
9. **Prochaines réunions** : Il n'y aura que les réunions de groupe pour la réorganisation du fonctionnement de l'association. Réunion d'octobre annulée.
10. **Présentation de « abeilles et ruche » aux marcheurs de « Vert les Yvelines »** : marche organisée par l'office de tourisme de Jouy. Samedi après-midi 27 septembre, Marc recevra 2 groupes de 20 marcheurs pendant 30 minutes chacun (retour d'expérience : c'est très sympa ! un bon moment ! suis ok pour le refaire l'année prochaine).